

Image not found or type unknown



Déclaration bic réel - trop tard?

Par **Tom33**, le **07/05/2013 à 14:50**

Bonjour,
J'ai été muté en Aout 2012 sur Bordeaux et ai mis en location meublée mon appartement sur Aix en provence à partir de novembre, soit 2 mois en 2012.
Je souhaiterais le déclarer en bic réel mais je lis sur certains documents qu'il faut faire une dépose de dossier avant le 5Mai...trop tard à qqes jours!
Puis je rattraper le coup ?
Ou sinon comment dois-je déclarer cette location et pourrais je changer pour passer en bic réel l'année prochaine ?
Quelles sont alors les démarches nécessaires s'il vous plait ?
Merci énormément.
Tom